

- Fiche S1 : Estimation de la fréquentation du site par comptage visuel (par bateau ou depuis la côte)
- Fiche S2 : Comptage par avion des pratiquants
- Fiche S3 : Enquête socio-économique auprès des pêcheurs de loisir (par téléphone)
- Fiche S4 : Enquête socio-économique auprès des pêcheurs de loisir (sur le terrain)
- Fiche S5 : Etude comportementale des pêcheurs à pied\*
- Fiche S6 : Suivi ichtyologique de la ressource prélevée
- Fiche S7 : Evaluation spatiale des gisements de coques\*
- Fiche S8 : Définition d'indicateurs de perturbation des champs de blocs\*
- Fiche S9 : Suivi de la recolonisation des pierres retournées expérimentalement\*
- Fiche S10 : Comment améliorer mon action de sensibilisation sur le terrain ?\*

#### Chacune des fiches (fiches suivis ou fiches mesures) contient les éléments suivants :

- **Descriptif** : résumé précis de l'étude/suivi ou de la mesure.
- **Objectifs** : Liste des objectifs de l'étude/suivi ou de la mesure, et de la problématique à laquelle il/elle répond.
- **Type de suivi** :

- Enquête (téléphonique/terrain/mail)
- Comptage (survol/bateau/ depuis la côte)
- Terrain (plongée/estran/embarqué)

#### • Ou : Type de mesure :

- Réglementaire
- Contractuelle
- Communication - Sensibilisation
- Surveillance - Police

#### • Charte Pêche de loisir :

Engagements de la Charte nationale Pêche de loisir au(x)quel(s) le suivi ou la mesure contribue à répondre. Les engagements de la Charte nationale sont symbolisés de la façon suivante :



- Gestion de la ressource



• Échanges entre l'administration et les pêcheurs de loisir



- Lutte contre la fraude



- Déclaration de l'activité de

#### • Mise en oeuvre/protocole proposé

: Détail des différentes étapes de mise en oeuvre, références du protocole quand celui-ci est disponible.

• **Moyens** : Détail des moyens humains ainsi que du matériel nécessaires à la bonne mise en oeuvre de l'étude/suivi ou de la mesure.

#### • Outil(s) conceptualisé(s)

: Le cas échéant, description de l'outil (réglette, panneau, plaquette, poster, etc.) avec les détails de conceptualisation/impression /distribution, ainsi que les visuels.

• **Coût estimé** : Coût moyen ou échelle de coût, si possible détaillé.

#### • Calendrier des opérations

: Durée totale de l'étude/suivi, ou de la mesure, période de mise en oeuvre et estimation du temps consacré aux différentes phases (notamment ratio entre le temps de terrain et au bureau).

• **Les « + »** : Avantages ou points forts de l'étude/suivi ou de la mesure, facilités de mise en place.

• **Les « - »** : Inconvénients ou limites de l'étude/suivi ou de la mesure, points de difficultés potentielles.

• **Points d'attention particuliers** : Points essentiels de la mise en oeuvre, paramètres à prendre en compte ou à

pêche maritime de loisir



- Chantier réglementaire



- Évaluation de l'application et de l'efficacité de la Charte.

• **AMP ayant réalisé ce(tte) étude/suivi/mesure** : Liste des AMP ayant mis en place l'action relative à la fiche et pouvant être sollicitées pour tout complément ou toute demande de soutien technique.

adapter à la situation/au contexte local. Recommandations des gestionnaires relatives à l'application de ce suivi dans d'autres AMP (en fonction de leur statut, situation géographique, taille, moyens, etc.).

• **Partenariats possibles** :

Liste des différentes structures scientifiques, techniques, politiques, pouvant être associées pour la mise en oeuvre et/ou durant toute la période de l'action.

• **Financements** :

Énumération des différents fonds utilisés par les gestionnaires pour appuyer l'application de l'action.

• **Réglementation** : Le cas échéant, rappel des différents textes de loi en lien avec l'étude/suivi ou la mesure, sur lesquels de gestionnaire pourra s'appuyer ou qui devront être pris en compte.

• **En savoir +** : Liste des rapports, protocoles, outils produits par les gestionnaires en lien avec la fiche.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB